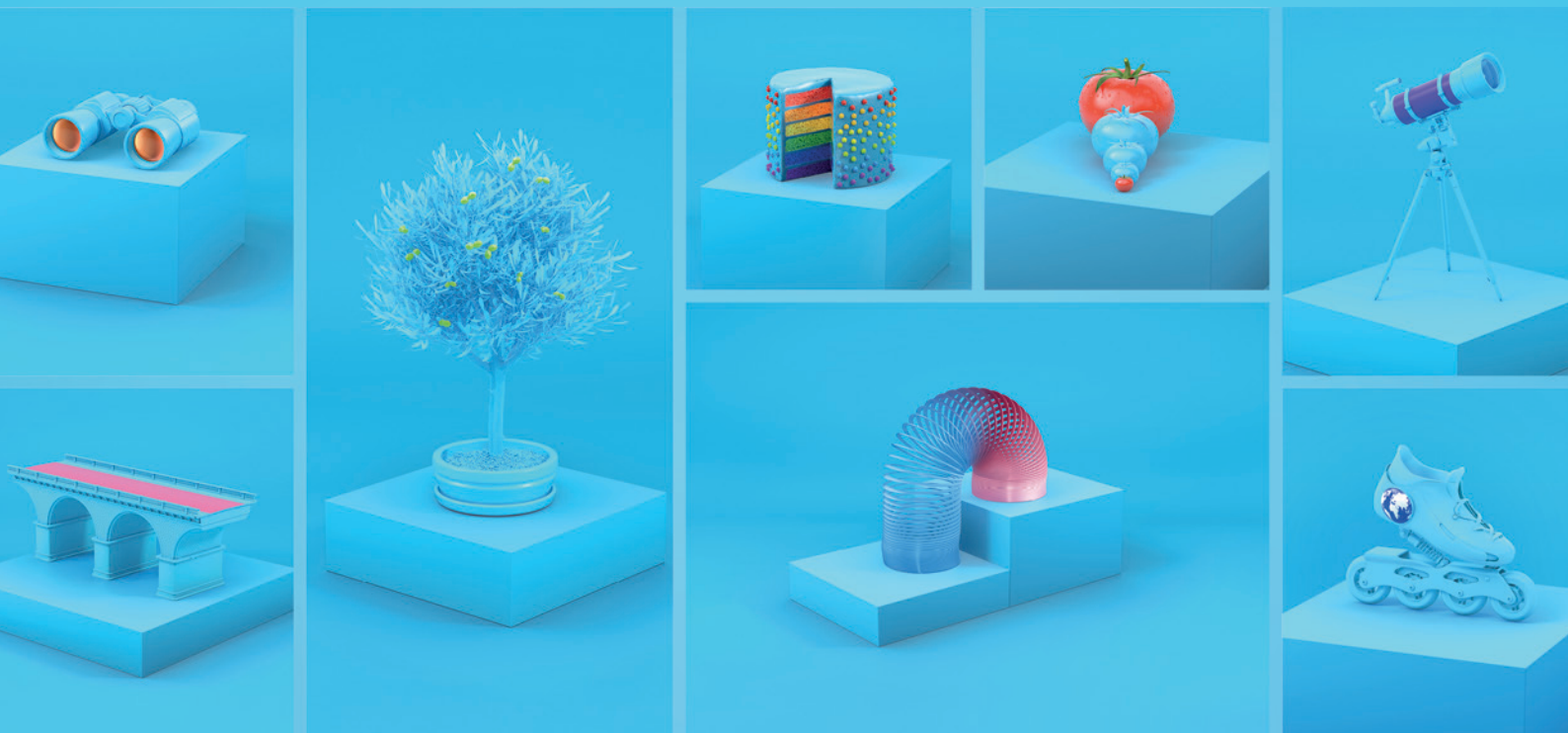

La confiance
ça se mérite

Amundi

ASSET MANAGEMENT



AMUNDI VALEURS DURABLES

Tirer parti du potentiel de croissance des
technologies vertes

Document promotionnel à destination des clients particuliers.

Amundi Valeurs Durables n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

Amundi Valeurs Durables

L'objectif du fonds est de participer à l'évolution des marchés actions européens en sélectionnant des valeurs dont l'activité est liée au développement durable et principalement à l'Environnement, tout en intégrant des critères ESG (sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des actions de petites, moyennes ou grandes sociétés européennes identifiées comme réalisant une partie significative de leur chiffre d'affaires dans des activités environnementales ; cette analyse financière est combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Amundi Valeurs Durables n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

1 Un investissement thématique

Amundi Valeurs Durables est un fonds accompagnant la transition énergétique. À ce titre, le fonds ne sélectionne que des entreprises qui répondent dès maintenant aux enjeux environnementaux futurs en réalisant une partie significative de leur chiffre d'affaires dans le développement des technologies vertes. Il s'agit notamment de toute activité (technologie, service...) visant à améliorer l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau et des déchets et à développer les énergies renouvelables. Par ailleurs, le fonds exclut de l'ensemble de son univers d'investissement, les énergies fossiles ou nucléaires.¹

2 Une approche socialement responsable

Amundi Valeurs Durables prend en compte les critères extra-financiers dits ESG sur l'ensemble des actions du portefeuille.¹

Cela permet d'assurer la cohérence de la thématique environnementale à tous les niveaux du processus de sélection et d'être vigilant sur la politique de développement durable de chaque entreprise.

Elle s'accompagne d'une politique d'engagement active, le tout visant à améliorer les pratiques ESG des entreprises et à favoriser les démarches de progrès.

Le souscripteur peut ainsi saisir des opportunités de croissance des technologies vertes tout en investissant dans les entreprises qui ont déjà investi dans la mise en place des meilleures pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance.

3 Un encadrement du risque et de la liquidité²

Amundi Valeurs Durables se distingue par une approche encadrée du risque et de la liquidité.²

Le fonds recherche une diversification des valeurs sélectionnées en termes de :

- taille (petites, moyennes et grandes capitalisations) ;
- secteur en lien avec l'environnement (multisecteurs) ;
- répartition géographique (zone européenne, Norvège et Suisse inclus).

Cette diversification lui permet de se différencier des fonds thématiques généralement monosecteurs. Le fonds Amundi Valeurs Durables cherche à minimiser sa volatilité tout en visant à maximiser la diversification des valeurs.

Points clés

Thématique environnementale
Investissement dans les technologies vertes et exclusion des énergies fossiles et nucléaires

Investissement Socialement Responsable (ISR)
Sélection des entreprises aux meilleures pratiques ESG (Environnementales, Sociales, Gouvernance)

Une démarche ISR reconnue
Certifiée AFNOR depuis 2013³

1. Pour plus de détails relatifs à la politique et à l'objectif d'investissement, veuillez-vous référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et au prospectus, disponibles sur le site amundi.com ou auprès de votre conseiller.

2. Investir implique des risques. Pour plus de détails veuillez-vous référer au prospectus ou au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), disponibles sur le site amundi.com et auprès de votre conseiller.

3. Certification pour les engagements de service, démarche ISR, Ref 254, au 26/02/2014. Pour en savoir plus www.afnor.org.

Amundi : le leader de la gestion d'actifs vous accompagne

Amundi est le premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial¹. Avec l'acquisition de Pioneer Investments, le Groupe gère désormais plus de 1466 milliards d'euros² et compte six plateformes de gestion principales³. Fort d'une solide expérience de plus de 30 ans, Amundi propose une gamme complète de solutions conçues pour répondre aux attentes des investisseurs les plus exigeants.

1. Source IPE « Top 400 asset managers » publié en juin 2018 sur la base des encours sous gestion à fin décembre 2017.

2. Source : chiffres Amundi à compter du 30 juin 2018.

3. 6 centres d'investissement principaux : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo.

Une équipe de spécialistes

9

gérants de
portefeuille

17

spécialistes dédiés
à la recherche
financière

15

ans d'expérience
en moyenne¹

1. Source : Amundi à fin novembre 2017. Données fournies à titre indicatif uniquement, susceptibles d'évoluer dans le temps.

L'attention du porteur est attirée sur les risques évoqués dans la documentation juridique (DICI) et dans le prospectus du fonds.

Risques

– **Le produit présente un risque de perte en capital. Le fonds n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi.**

– **Risque actions** : si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé, baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. Sur les marchés des sociétés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser rapidement et fortement.

– **Risque de crédit** : risque de baisse des titres émis par un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels est exposé l'OPCVM peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

– **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou de vente peut entraîner d'importantes variations du cours des sociétés. Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et au Prospectus du fonds.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille. Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et au prospectus du fonds.

Avantages

- Tirer parti des opportunités de croissance des technologies vertes.
- Etre acteur du développement durable et tenter de participer à la résolution des problématiques environnementales de la planète.
- Privilégier les entreprises aux bonnes pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) investies dans des secteurs en développement.

Amundi Valeurs Durables - P - Caractéristiques principales¹

CODE ISIN	FR0000991424
Forme juridique	FCP de droit français
Affectation des résultats	Capitalisation et/ou Distribution
Horizon minimum de placement recommandé	5 ans
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création	24 février 2003
Devise de référence	Euro
Classification AMF	Actions internationales
PASSATION DES ORDRES	
Souscription minimum : 1 ^{ère} / ultérieures	1 millième de part(s)/1 millième part(s)
Périodicité de calcul de la Valeur Liquidative (VL)	Quotidienne
Heure limite de réception des ordres	à 12h00 le jour d'établissement de la VL
Eligible au PEA	Oui
FRAIS ²	
Frais d'entrée (maximum)	2,50% TTC
Frais courants ³	1,40% de l'actif net moyen
Commission de surperformance (% par an)	Néant
Frais de sortie (maximum)	Néant

1. Pour plus de détails sur la politique d'investissement du fonds, se référer au Prospectus et au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

2. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

3. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 juin 2017. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Profil de risque et de rendement (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible



A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le SRRI n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Mentions légales

Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Avant toute souscription, l'investisseur potentiel doit consulter la documentation réglementaire des OPC agréés par l'Autorité des Marchés Financiers dont le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») en vigueur, disponible sur le site www.amundi.com ou sur simple demande au siège social de la société de gestion.

L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DICI et le prospectus).

Les OPC n'offrent aucune garantie de performance. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Les informations et prévisions sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.

Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale).

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que l'expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et dans le Prospectus du ou des OPC décrits dans ce document. Informations réputées exactes en septembre 2018.

Reproduction interdite sans accord exprès de la Société de Gestion.

Amundi Asset Management, Société par actions simplifiée au capital de 1 086 262 605 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036

Siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France 437 574 452 RCS Paris - amundi.com